



**Les côtes sont indiquées à titre indicatif et seront précisées dans la convention de mise en oeuvre.
L'aménagement du Bd. Royal est indiqué à titre indicatif et pourra être adapté en fonction du projet**

appartient à l'approbation définitive
du conseil communal
du 18 juillet 2011
référence n° 82/2007/3-DAP

Index a:	Adaptation LOTS 2 et 5	14.07.2011
<p style="text-align: center;">Projet d'aménagement particulier "Royal-Hamilius"</p>		
NO PLAN: 1a	Partie graphique	DATE: 28.02.2011
NO DOSSIER:		Pour la Ville:
FOND DE PLAN: extrait de l'ATLAS TOPOGRAPHIQUE 1:500		VILLE DE LUXEMBOURG – SERVICES DU GÉOMÈTRE